



**SPORTING CLUB ANGEVIN**

Stade de la baraterie

Rue E.Camus

**49000 ANGERS**

Siret : 50759883700023

## **INSCRIPTIONS 2021-2022**

Pour éviter les problèmes récurrents qui se posent à nous dans la gestion des inscriptions, le dépôt des documents, le paiement des cotisations, le choix des vêtements, nous vous demanderont d'être vigilant en regard de ces différents critères.

### **Tous les documents et les paiements devront être donnés ou effectués le jour de l'inscription.**

Afin que vous puissiez préparer tout ce qui est nécessaire, je vous indique le maximum des éléments à suivre ou à remplir. De nombreux documents vont être déposés sur le site du SCA ([www.angers-sca.fr](http://www.angers-sca.fr)).

LES INSCRIPTIONS COMMENCERONT LE SAMEDI 5 JUIN 2021 (liste des créneaux pour les inscriptions sur le site du SCA). Dès le Mercredi 2 Juin 2021, les documents qui vous sont nécessaires seront disponibles au club-house, (permanence : 14h à 17h)

Pour votre inscription, vous devez vérifier et préparer ce qui suit en fonction de votre situation avant de venir effectuer votre inscription:

### **DOCUMENTS :**

#### **A) Pour la FFF (ligue de foot)**

- 1) Pour les nouveaux joueurs/ses non mutés/ées, un premier passage d'initialisation de la démarche de dématérialisation est nécessaire.
- 2) Répondre au mail de la FFF, pour les renouvellements de licence ou les nouveaux joueurs/ses non mutés/ées. (forme dématérialisée)
- 3) Photo d'Identité (voir la liste pour les renouvellements)  
Certificat Médical (voir la liste pour les renouvellements), ou  
Questionnaire de santé (si pas besoin de certificat médical)  
Photocopie de pièce d'identité (carte identité ou Passeport ou livret de famille (mineur) suivant demande de la ligue.)
- 4) Demande de licence *PAPIER*, (à se procurer au club house au moment des inscriptions) pour les mutés/ées
- 5) Cas particuliers ; nous contacter.

#### **B) Pour le CLUB**

- 1) Fiche de renseignements remplie (mineur ou majeur ; suivant âge)
- 2) Charte du joueur
- 3) Fiche « choix vêtement » (Rappel : LE SURVÊTEMENT EST OBLIGATOIRE)

#### **C) Pour la CARTE PARTENAIRE (habitants Angers)**

- 1) Photocopie de Carte Partenaire
- 2) Photocopie lettre CAF (portant quotient familial et nom de l'enfant)
- 3) Fiche de la ville d'Angers remplie

### **PAIEMENT :**

Pour le paiement les possibilités offertes sont :

- 1) Paiement en 1 fois : si paiement en ESPÈCES / CARTE BANCAIRE / ANCV (mixage possible)
- 2) Paiement en 2 fois : si paiement à la « source » durant la réponse au mail FFF (dématérialisée)
- 3) Paiement en 4 fois : si paiement par chèques bancaires

Dès que toutes les conditions de votre inscription sont réunies, venez à une des permanences. N'attendez pas le dernier moment surtout si vous êtes muté. (Période normale de mutation 5 juin au 14 Juillet) ensuite mutation hors période.

Les joueurs nouveaux doivent se présenter avec le papier rempli, donné par l'éducateur de votre catégorie.

Serge  
Secrétaire SCA